

# LES MÉDIAS DANS GÉNÉATIQUE

(Version 1.2 du 17/03/2024)

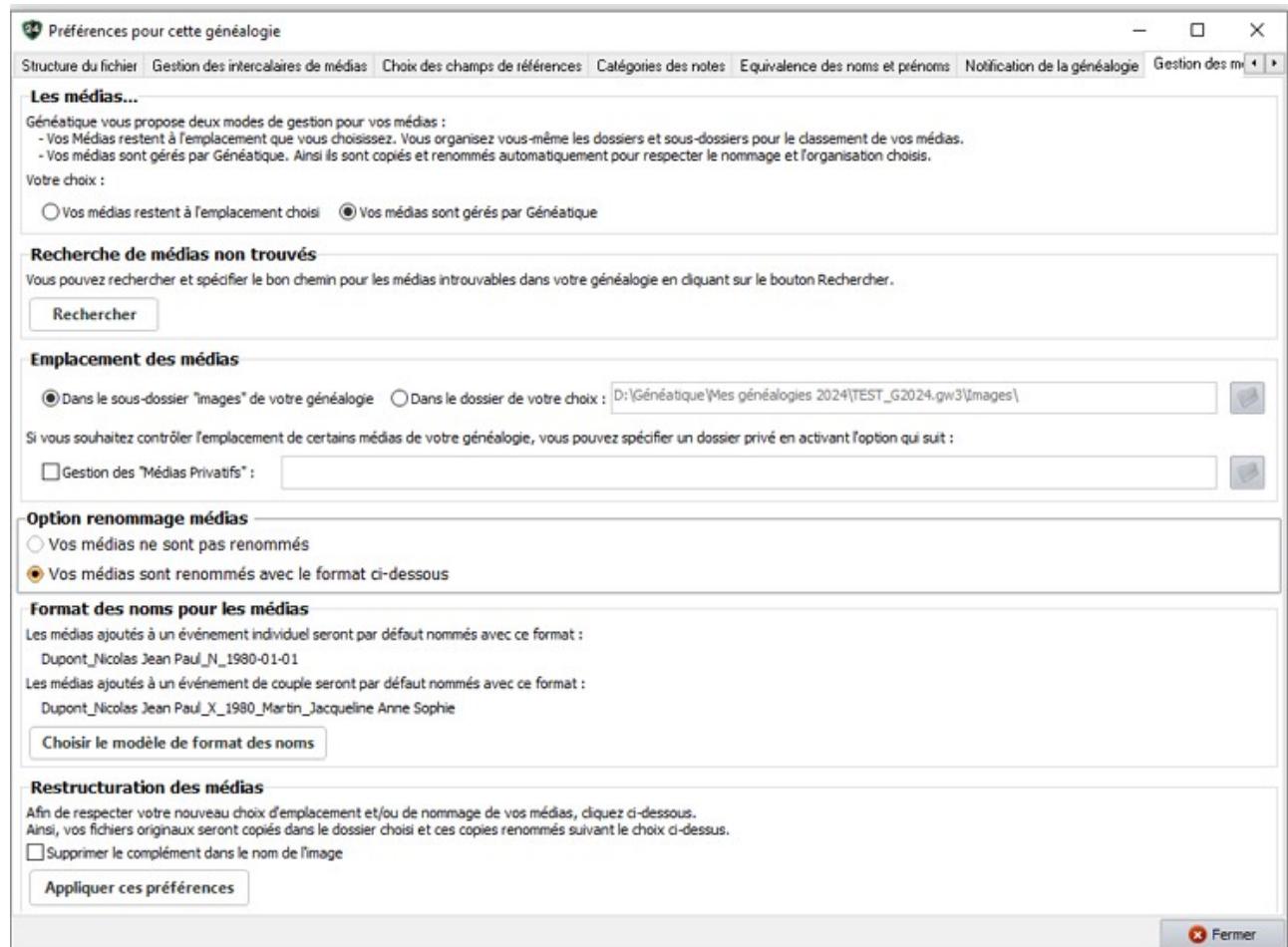
A partir de la version 2021 Généatique offre une gestion des médias particulièrement puissante mais aussi assez complexe. Nous espérons que ce petit tuto aidera à rendre compréhensible cette gestion des médias et que chaque utilisateur pourra choisir en connaissance de cause la gestion qui lui convient le mieux. Une des difficultés pour la rédaction de ce document, c'est qu'au fil des versions de Généatique, les options de gestion des médias ont évoluées et le vocabulaire n'a pas toujours été le même. C'est surtout aux versions G2021 à G2024 que nous nous référerons

## La gestion des médias

Cette gestion se définit dans la fenêtre accessible par le menu "Utilitaires/Gestion des médias/Options d'emplacement, nommage" ou encore par "Préférences/Préférences pour cette généalogie/Option des médias". Nous utiliseront indifféremment les termes médias, illustrations, images.

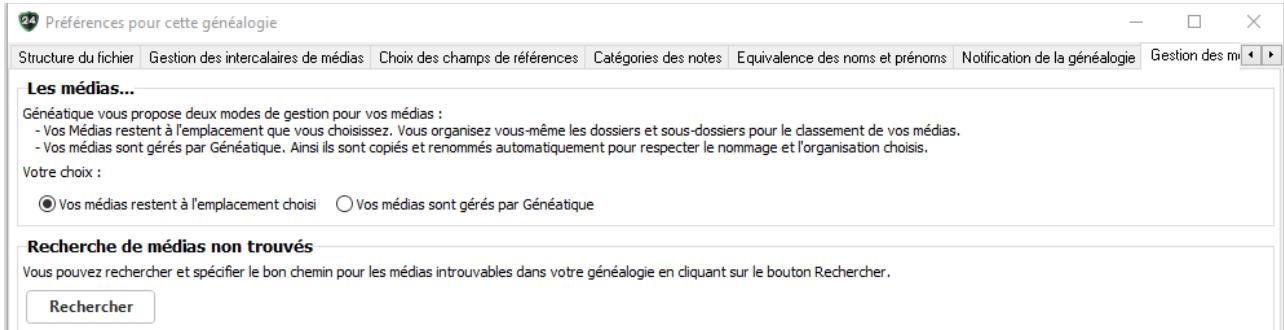
Les paramètres que l'on définit dans cette gestion des médias sont propres à chaque généalogie mais l'on a généralement intérêt à avoir la même gestion pour toutes les généalogies.

L'écran principal de gestion des médias :



# 1 - Option "Vos médias restent à l'emplacement choisi"

La première option vous propose le choix entre "Vos médias restent à l'emplacement choisi" et "Vos médias sont gérés par Généatique. Si l'on choisi "Vos médias restent à l'emplacement choisi", la fenêtre des options se réduit beaucoup :



Aucune autre option n'est possible, il ne reste qu'une fonction de recherche des illustrations manquantes que nous détaillerons en Annexe. Avec cette option l'utilisateur enregistre préalablement une image là où il veut dans sont pc, lui donne le nom. Quand il demande à Généatique d'ajouter une illustration à un événement Généatique ne fait qu'enregistrer le chemin qui même à cette illustration. C'est le mode de fonctionnement des anciennes versions de Généatique mais G2024 dans ce mode offre tout de même des outils intéressants pour créer les images ; c'est ce que allons voir.

## 1.1 Ajouter des images ou des actes dans la généalogie

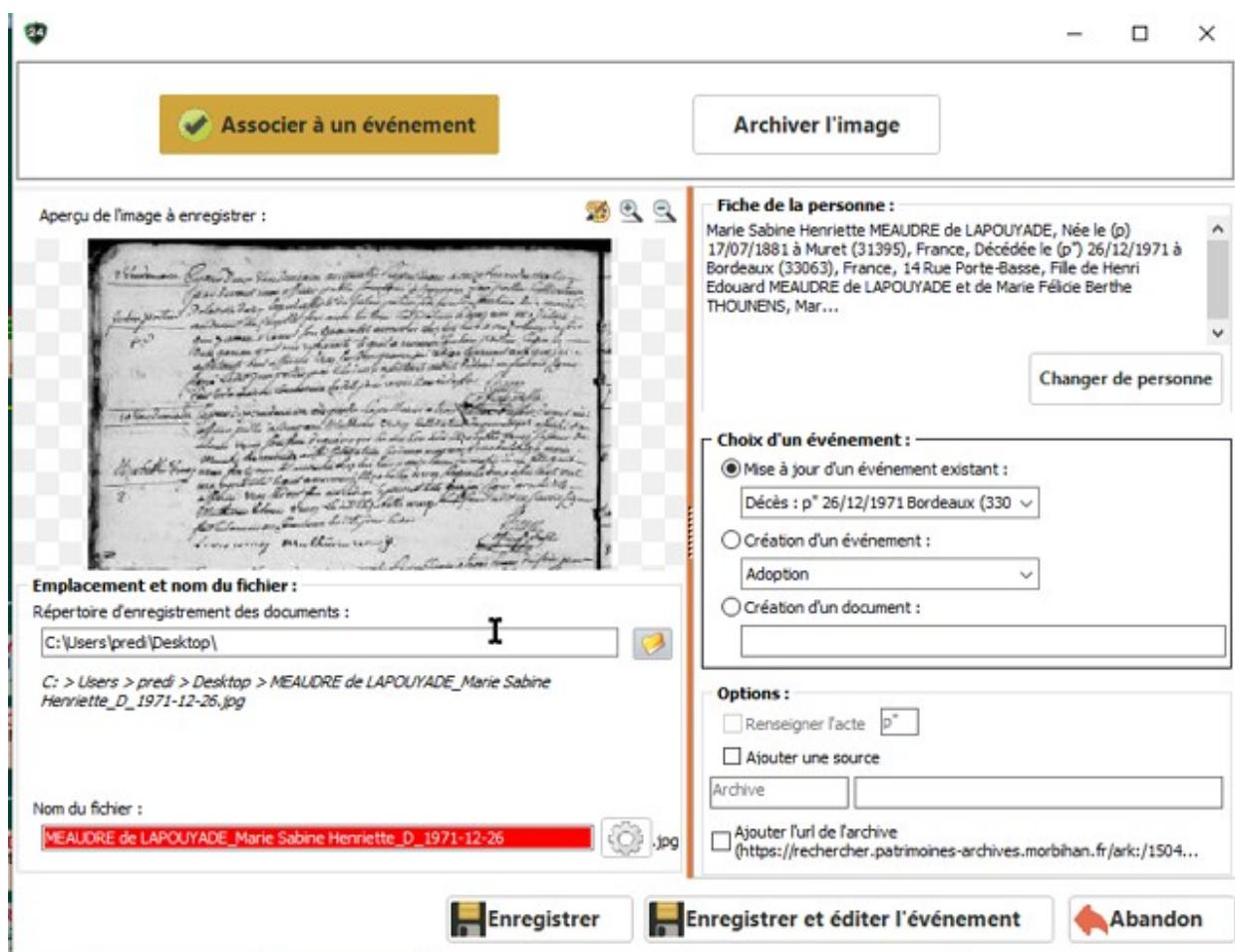
Avec cette option on dispose de plusieurs méthodes pour ajouter une illustration à un événement. Je rappel que dans Généatique une image, un acte, un média est toujours ajouté en illustration d'un événement. Les "Portraits" sont l'illustration d'un événement appelé "Image" ; un acte de naissance sera ajouté en illustration d'un événement "Naissance" ; etc. Il y a plusieurs méthodes pour ajouter une illustration :

- L'illustration existe déjà dans un dossier de l'ordinateur, elle a été capturée ou téléchargée précédemment dans un dossier qu'on appellera par exemple "Mes Images".  
Dans l'onglet Complet (Anciennement "Fiche détaillée" ) on sélectionne l'événement déjà créé (ou on le crée) auquel on veux ajouter une illustration, puis "Ajouter une illustration" et "Depuis l'ordinateur". Certaines versions de Généatique utilisent plutôt les mots "Ajouter une photo" et "Depuis un fichier". On sélectionne l'image dans le dossier "Mes images généalogiques" et "Ouvrir" ; l'image est alors ajoutée à l'événement, ou plutôt son chemin est enregistré dans l'événement. Ce mode d'ajout des illustrations est le seul disponible dans les anciennes versions de Généatique.  
*Noter qu'on accède directement au dossier "Mes images généalogiques" est réalisé si ce dossier a été défini dans "Préférences/Préférences dans l'utilisation de Généatique/Base de données/Répertoires" comme dossier contenant vos images et vidéos.*
- Les illustrations peuvent être ajoutées aux événement par l'onglet "Médias". Un clic sur l'un des "intercalaire" de l'onglet Médias et l'on peut ajouter une photo depuis plusieurs type de sources, généralement "Depuis un fichier". Une fenêtre s'ouvre alors qui permet de choisir

l'événement qui sera associé à cette image ou de créer un nouvel événement. Le nom de l'image n'est pas modifiable.

- Avec la fonction "Accéder aux archives et bases" qui ouvre l'explorateur Internet de Généatique, On peut accéder aux diverses archives. On dispose d'une icône qui permet de faire la capture d'un acte. Une fois la capture faite (ou le document téléchargé comme le permettent certaines ADs) s'ouvre alors une petite fenêtre qui permet de faire une nouvelle capture (acte sur plusieurs pages), d'annuler la capture faite ou d'enregistrer la capture. Si on clique sur le bouton "Tout enregistrer", l'image de l'acte se retrouve dans la fenêtre d'enregistrement. Dans cette fenêtre on peut affecter l'image à un événement existant ou créer un événement qui sera associé à cette image. L'image capturée sera enregistrée avec le nom et l'emplacement que l'on aura défini dans cette fenêtre. Si le nom apparaît en rouge c'est qu'une image de même nom existe déjà à cet emplacement, il faut alors modifier le nom. Cette fenêtre permet aussi de simplement enregistrer l'image sans l'affecter à un événement de la généalogie, cela se fait grâce au bouton "Archiver l'image" en haut à droite de cette fenêtre.

Quand tout est en place on clic sur "Enregistrer" et c'est terminé.



- Une troisième possibilité est apparue avec la version G2021, c'est la possibilité de capture une image avec la fonction "Edition/Capture d'écran" (ou Alt+K). Cette capture est extrêmement pratique si l'on a deux écrans, sur l'un se trouve Généatique et sur l'autre votre explorateur Internet habituel qui vous permet de visualiser les archives. Une fois la capture faite, le reste est identique à la méthode précédente. Si l'on ne possède qu'un seul écran, il y a une variante de cette commande "Edition/Capture d'écran en dehors de Généatique" (Maj+Alt+K) qui gère le basculement entre Généatique et votre explorateur Internet habituel.

## 2 - Option "Vos médias sont gérés par Généatique"

Dans ce mode de fonctionnement Généatique offre beaucoup plus de possibilités.

### 2.1 "Emplacement des médias"

Il y a deux options principales pour l'emplacement des médias associés à la généalogie :

- Dans le dossier "Images" de la généalogie. C'est le choix recommandé car ainsi la généalogie contient tout ce qui faut et on sait où sont les illustrations.
- Dans le dossier de votre choix ; ce dossier peut donc être n'importe où dans le pc, y compris sur un disque externe, une clé usb, .... Les illustrations seront regroupées dans le dossier défini par cette option mais l'utilisateur devra être plus attentif en cas de déplacement de la généalogie. Disons dès à présent qu'il existe une possibilité pour remettre les médias dans le dossier "Images" de la généalogie.
- Il y a aussi en complément de ces deux possibilités, la possibilité de mettre certains médias dans un dossier "Privatif". Quelque soit l'option définie précédemment, au moment d'ajouter (d'enregistrer) l'image dans la généalogie, vous avez la possibilité de l'enregistrer dans un autre dossier que le dossier "Images", c'est celui que vous avez défini comme "dossier privatif". A manier avec prudence.

### 2.2 "Option renommage des médias"

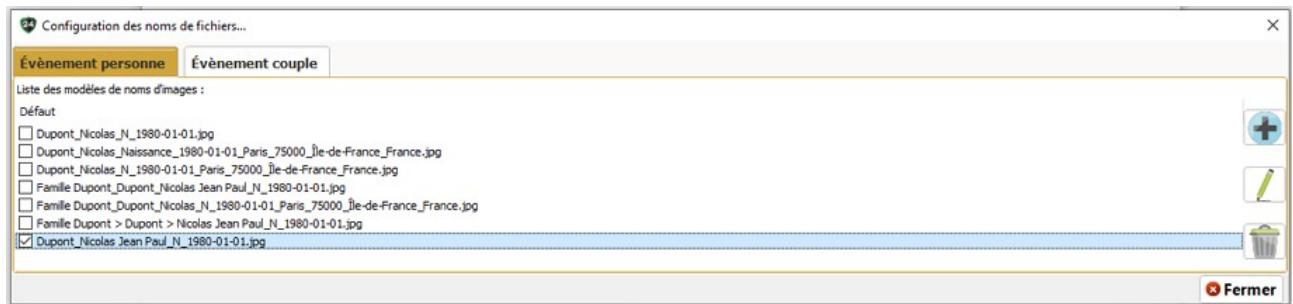
- Vos médias ne sont pas renommés

Avec cette option, si on ajoute à un événement une illustration déjà existante, celle-ci ne sera pas renommée, sauf si une image différente possède déjà le même nom, auquel cas il sera ajouté un (1), (2), .. au nom du média.

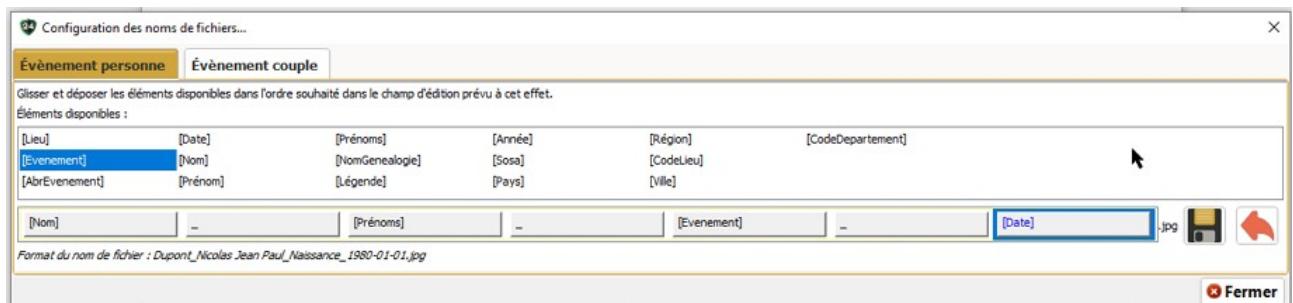
Si l'image est ajoutée à un événement par une capture d'écran, le nom de l'image devra être saisi par l'utilisateur.

- Vos médias sont renommés avec le format ci-dessous

C'est la grande nouveauté de G2021 et ultérieur. On utilise un modèle de nommage des médias qui compose le nom du média grâce aux données comme le nom et prénom de la personne, le nom de l'événement, sa date, le lieu, etc. Il existe des modèles "tout faits" mais on peut composer soit même son modèle. En fait cette fonction utilise deux modèles : Un pour les événements de la personne et un autre pour les événement de couple qui contient généralement les noms-prénoms des deux conjoints.



On sélectionne ces modèle par le bouton "Choisir le modèle de format des noms"



Les icônes à droite permettent de modifier le modèle sélectionné ou d'en créer un nouveau. Il suffit de déplacer avec la souris les données de "Éléments disponibles" vers la ligne de composition. Quand le modèle est complet on l'enregistre avec l'icône "disquette" et ce modèle s'ajoute aux modèles déjà disponibles puis on fait la même chose pour le modèles des médias associés au couple. Il est important de bien choisir son modèle et ne pas le changer trop souvent même si Généatique est capable de renommer tous les médias avec le nouveau modèle.

Les modèles peuvent faire d'avantage que définir le nom du média, ils peuvent aussi définir le sous-dossier du dossier "Images" dans lequel sera placé le média. Par exemple si je mets en tête du modèle la donnée "Code département" je peux cliquer sur le séparateur qui est à droite et définir le séparateur "> (Répertoire)" Le dossier Images sera alors structuré en sous-dossier ayant comme nom le numéro du département. On peut faire la même chose avec les communes, les Nom de personne, ... mais je ne suis pas sûr que ce soit conseillé d'avoir un trop grand nombre de sous dossier ; je n'utilise pas cette possibilité. Mes modèles sont ceux-là :

**Format des noms pour les médias**  
 Les médias ajoutés à un événement individuel seront par défaut nommés avec ce format :  
 Dupont\_Nicolas Jean Paul\_N\_1980-01-01  
 Les médias ajoutés à un événement de couple seront par défaut nommés avec ce format :  
 Dupont\_Nicolas Jean Paul\_X\_1980\_Martin\_Jacqueline Anne Sophie

## 2.3 "Restructuration des médias".

En bas de la fenêtre de la gestion des médias il y a un bouton "Appliquer ces préférences" qui permet de renommer automatiquement tous les médias de la généalogie avec les nouvelles options

définies.

Une case à cocher "Supprimer le complément dans le nom de l'image" permet la suppression de tous les "compléments". Ces compléments sont des textes que l'on peut ajouter à la suite d'un nom de médias automatiquement nommé. exemple "DUPOND\_Marcel\_N\_1850-07-22[à 10h30]. Ces compléments permettent d'ajouter une touche personnelle au nom automatique.

## 2.4 Ajout des médias en mode "Vos médias ne sont pas renommés"

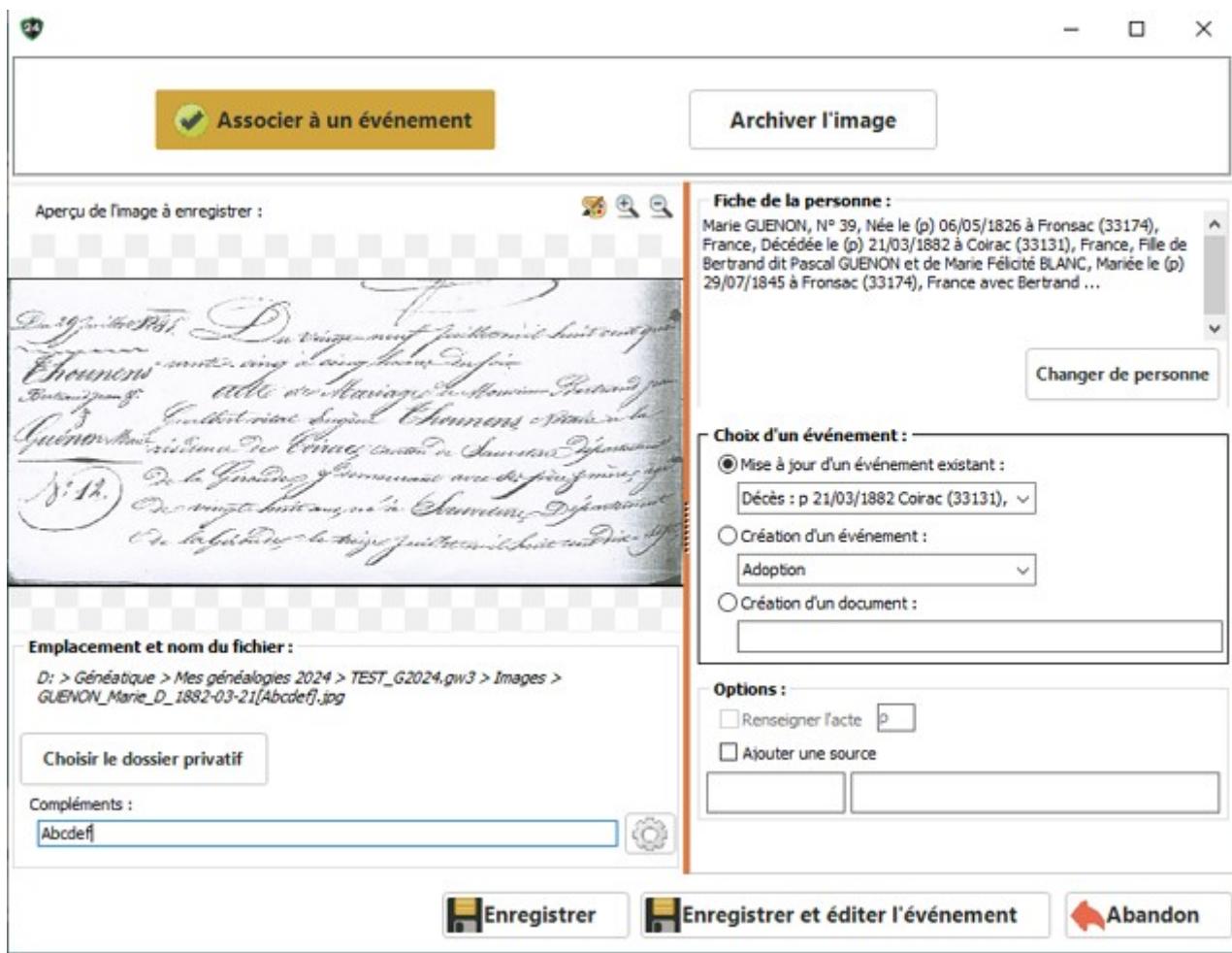
Trois possibilités :

- Dans l'onglet "Complet" on sélectionne un événement puis "Ajouter une photo/depuis un fichier", on sélectionne une image déjà enregistrée, puis "Ouvrir". L'image est ajoutée à l'événement. La même chose peut aussi être faite dans la fenêtre du mode "Saisie événement".
- Dans l'onglet "Médias" on clique sur un intercalaire puis "depuis un fichier", on sélectionne une image déjà enregistrée puis "Ouvrir". S'ouvre alors une fenêtre qui permet de choisir un événement ou d'en créer un nouveau. Une fois l'événement sélectionné on clique sur "Enregistrer".
- Le média est obtenu par capture d'écran. Après avoir capturé une ou plusieurs images on clique sur "Tout enregistrer". Une fenêtre s'ouvre alors qui permet comme précédemment de sélectionner un événement ou d'en créer un nouveau, mais aussi qui permet de saisir un nom pour ces images. Si le nom existe déjà il sera en rouge. Si il y a plusieurs images dans la capture elles seront différencierées par (1), (2), ... ajouté au nom des médias

Signalons une particularité : Si dans une généalogie, on ajoute deux fois la même image, si la deuxième image est ajoutée depuis l'onglet "Complet" alors il n'y aura pas de (1) ajouté au nom du média car c'est la première image qui sera utilisée ; il n'y a pas duplication de l'image, mais si l'image est ajoutée depuis l'onglet Médias, alors l'image est dupliquée et aura (1) ajouté au nom. Cette différence de traitement est difficilement compréhensible et peut être vue comme un bug. Ce bug n'a pas de conséquence pour l'illustration des événements mais si les images étaient traitées comme quand elles sont ajoutées dans l'onglet "Complet", il n'y aurait pas besoin du dossier "privatif".

## 2.5 Ajout des médias en mode "Vos médias sont renommés "

Dans ce mode, à chaque fois que l'on ajoute un média, soit par capture d'écran soit en désignant un fichier image déjà enregistré, on arrive toujours sur cette fenêtre :



Si le média est créé à partir d'une capture d'écran ou ajouté depuis l'onglet Médias, il faudra préciser à quel événement le média sera associé. Dans l'exemple ci-dessus c'est "Décès". A gauche s'affiche le nom et l'emplacement du média ; il est prudent de vérifier que c'est OK car on peut se tromper de personne ou d'événement. On peut aussi ajouter le "Complément" dont je parlais plus haut ; si je tape "Abcdef" ce complément sera affiché dans le nom présenté au-dessus. On peut aussi ajouter une source en bas à droite.

Quand tout est en place on clique sur "Enregistrer" ou "Enregistrer et éditer l'événement" ce dernier bouton permettant d'ajouter des informations dans l'événement.

\* Notons que si le modèle de nom du média devait contenir la date de l'événement et que cette date n'a pas encore été saisie, l'image sera créée sans la date dans le nom mais si la date est ajoutée ensuite dans l'événement, une "tâche de fond" modifiera le nom de l'image pour y ajouter la date. Cette action n'est pas immédiate.

\* Notons aussi que si plusieurs images sont ajoutées simultanément, le nom affiché est celui de l'image sélectionnée en haut de cette fenêtre. L'ordre des images peut être changé et les noms des images seront les mêmes mais différentiés par l'ajout de (1), (2), ... aux noms des images.

Cas particulier du dossier privatif : Dans cette fenêtre d'enregistrement il y a un bouton "Choisir le dossier privatif" qui permet de placer une image dans le dossier privatif. Le nom automatique est proposé mais ce nom est totalement éditable. Si cette image doit être utilisée de nombreuses fois dans la généalogie alors c'est dans ce dossier privatif que l'on viendra la chercher. L'image suivante sera ajoutée "Depuis un fichier" et gardera le nom qu'on a donné ici et ne sera pas dupliquée à

chaque fois qu'on l'utilisera. On remarquera que lorsque l'on est en mode "Vos médias ne sont pas renommés, L'utilisation du dossier privatif n'est plus nécessaire car une même illustration peut être ajoutée sur plusieurs personnes sans que l'image soit dupliquée dans le dossier "Images" de la généalogie.

Ces notions de dossier privatif sont assez subtiles et il vaut mieux ne pas utiliser cette possibilité si l'on n'est pas très à l'aise avec la gestion des médias.

## EN RÉSUMÉ

Vous avez trois options principales :

- "Vos média restent à l'emplacement choisi"  
Les médias restent avec le nom et l'emplacement initial. Généatique ne fait qu'enregistrer le chemin de l'image. Les captures d'écran permettent de définir un nom et un emplacement pour l'image capturée.
- Vos médias sont gérés par Généatique" & "Vos médias ne sont pas renommés"  
Les médias sont copiés dans le dossier Images de la généalogie et ne sont pas renommés automatiquement. Les captures d'écran permettent de définir un nom pour l'image capturée qui sera placée dans le dossier Images de la généalogie.
- Vos médias sont gérés par Généatique" & "Vos médias sont renommés automatiquement"  
Les médias sont copiés dans le dossier Images de la généalogie et sont renommés automatiquement selon un modèle que vous avez choisi.

## CONCLUSION :

Sauf raisons particulières, je recommande la troisième options.

Les médias sont renommés automatiquement avec un modèle de nom simple pour ne pas avoir un nom de fichier trop long mais suffisamment complet pour bien identifier la personne, l'événement et la date de l'événement.

La plupart du temps il n'est plus besoin de faire un enregistrement préalable de l'image dans un dossier "Mes images généalogiques" ; l'image peut être directement capturée (ou téléchargée) à partir des Archives Départementales et affectée à un événement.

## Évolutions possibles

La gestion des médias est déjà extrêmement performante et il n'y a plus guère d'améliorations possibles ; citons tout de même :

- Des captures d'écran de meilleure qualité sur les écrans 4K
- Dans la fenêtre d'enregistrement des médias, pouvoir saisir la date et le lieu de l'événement quand celui-ci est créé dans cette fenêtre.

- Pouvoir faire une capture d'écran même quand Généatique n'est pas le logiciel qui a le "focus".
-

# Annexe

## A- Recherche des médias non trouvés

Dans la fenêtre de gestion des médias, il y a une fonction "recherche des médias non trouvés". Cette fonction parcourt la base de données pour vérifier la présence des illustrations. Par "présence des illustrations" il faut comprendre que le logiciel vérifie qu'à chaque chemin de la "Liste des médias" correspond bien un fichier image accessible physiquement.

A la première image non trouvée, cette fonction propose de faire une recherche de cette image.



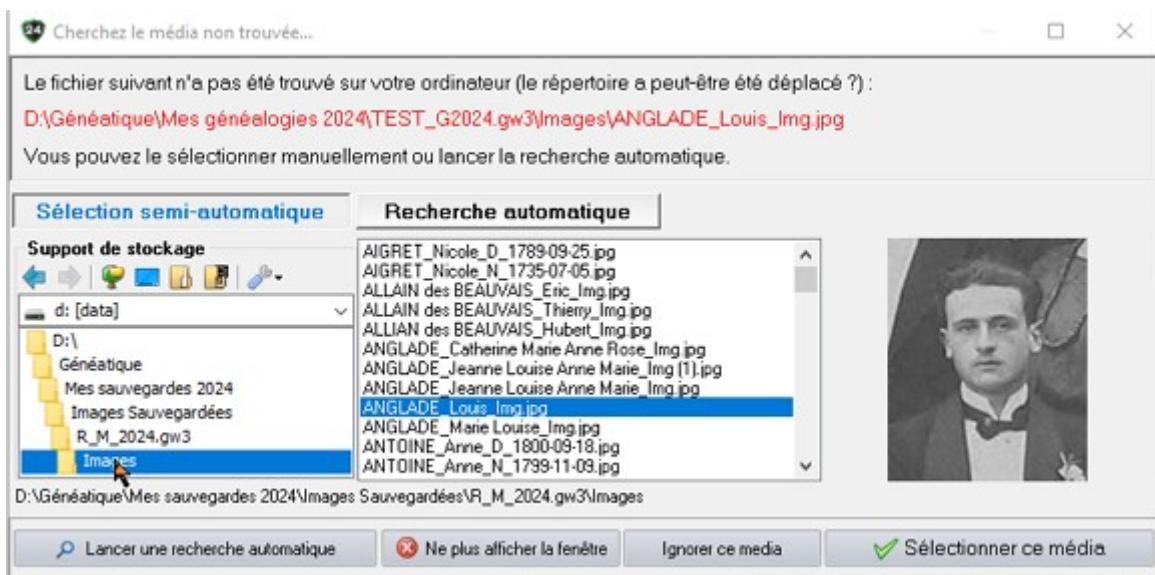
Si on accepte la recherche de l'image manquante, une nouvelle fenêtre s'ouvre :



Elle propose deux modes de recherche : "Semi-automatique" ou "Automatique".

### Recherche semi-automatique

Avec la recherche semi-automatique, il faut désigner un emplacement dans le PC qui doit contenir l'image recherchée. Cet emplacement peut être un dossier où l'on met habituellement ses images généalogiques mais ça peut aussi être le dossier "Images" d'une autre généalogie ou le dossier "Images sauvegardées" des sauvegardes faites par Généatique. Si l'image est trouvée dans le dossier sélectionné, elle s'affiche en surbrillance dans le fenêtre de recherche :

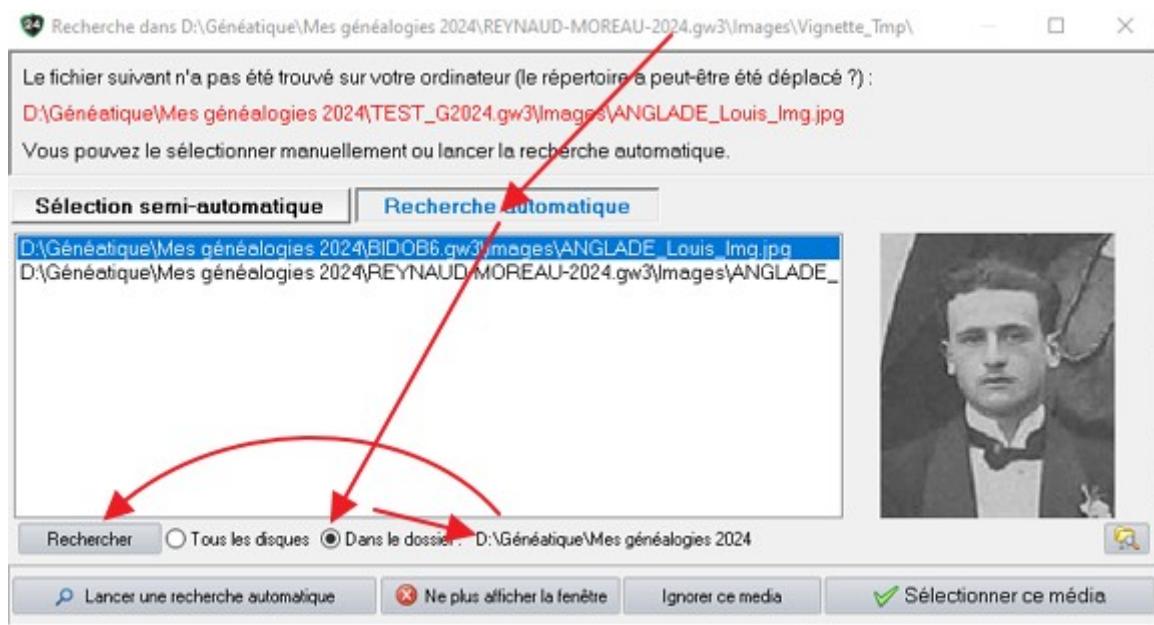


Il suffit alors de cliquer sur le bouton "Sélectionner ce médias". Si d'autres images étaient manquantes et qu'elles se trouvent elles aussi dans ce dossier, elles seront automatiquement sélectionnées et ajoutées à la généalogie. Si toutes les

images n'ont pas été trouvées, il faudra désigner un autre dossier. On peut abandonner la recherche avec le bouton "Ne plus afficher cette fenêtre". A la fin, la fonction affiche le bilan : Nombre d'images trouvées/Nombre d'images non trouvées.

## Recherche automatique

Là aussi on commence par sélectionner un dossier ; ça peut être un dossier qui contient plusieurs sous-dossiers, ça peut même être tout le disque. Tout ce qui est en dessous du dossier sélectionné sera exploré à la recherche de l'image manquante. Un fois le dossier sélectionné, il faut lancer la recherche avec le bouton placé à gauche (mauvais emplacement ! ) et surtout ne pas cliquer sur "Lancer une recherche automatique" qui ne devrait même plus être là:



Les dossiers seront explorés et si l'image est trouvée elle sera affichée ; l'image peut être trouvée plusieurs fois. Il suffit comme précédemment de "Sélectionner ce média" et le processus se poursuit automatiquement jusqu'à ce que toutes les images soient trouvées (ou pas trouvées).

## B- Autres fonctionnalités relatives aux médias

Dans le menu "Utilitaires/Gestion des médias" on trouve d'autres fonctionnalités intéressantes.

### B-1 Liste des médias

Cette fonction donne la liste des médias qui sont utilisés dans la généalogie. Plus exactement c'est la liste des chemins (des adresses) des médias mais cette liste ne dit pas si le fichier du média est bien présent à cette adresse

Ces chemins sont affichés en "relatif" si les médias sont proches de l'emplacement de la généalogie mais peuvent aussi être affichés en "chemins complets" si les fichiers des médias sont éloignés de l'emplacement de la généalogie.

Pour être certain qu'à chacun de ces chemins correspond bien le fichier d'un média, il faut utiliser la "Recherche" que nous avons vu plus haut dans la fenêtre de gestion des médias. Cette recherche indiquera le le nombre de médias manquant et permet de les rechercher dans l'ordinateur.

### B-2 "Supprimer les médias non utilisés"

Cette fonction n'est accessible que si la gestion des médias est en mode "Vos médias sont gérés par Généatique".

Lorsque l'on supprime des événements ou des illustrations, il peut y avoir dans le dossier "Images" de la généalogie des fichiers qui ne sont plus utilisés. Cette fonction permet de lister ces médias devenus inutiles et permet de les supprimer.

En activant cette fonction le programme affiche un messages disant "Aucun média inutilisé n'a été trouvé" ou affiche une fenêtre où figurent les vignettes des médias inutilisés :



Une icône (flèche rouge) permet de sélectionner toutes les vignettes ; une autre (en-dessous) permet de tout désélectionner. Un bouton "Supprimer" lance la suppression des médias sélectionnés.

Il est difficile de vérifier que ces médias sont réellement non utilisés, aussi généralement on fait confiance au logiciel et on sélectionne tout avant de cliquer sur "Supprimer".

### B-3 "Outil de retouche photo"

Cette fonction que l'on retrouve à plusieurs endroits dans le logiciel a fait l'objet d'un autre tuto qui porte principalement sur la fonction de "Recomposition" des images.

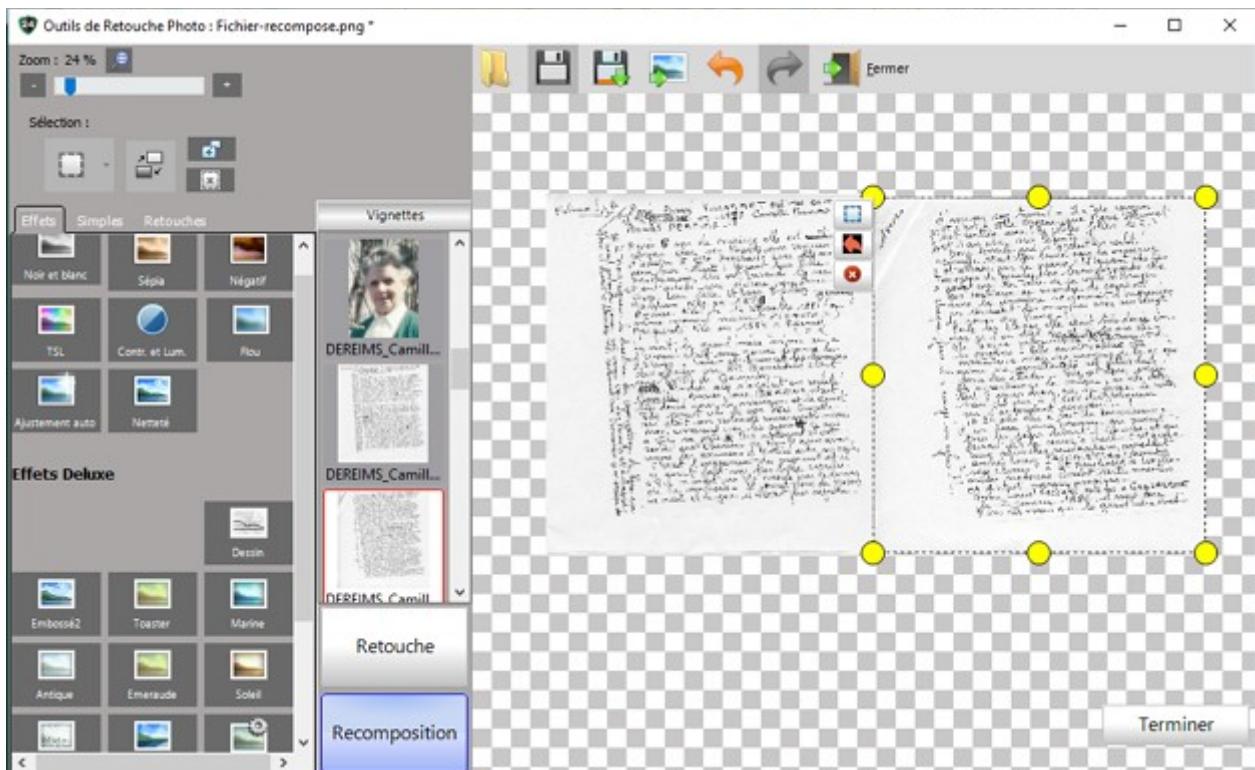
### B-4 "Supprimer les vignettes des médias"

Pour accélérer les temps d'affichage des médias, par exemple dans l'onglet "Médias", Généatique enregistre une "vignette" des médias affichés, ainsi au prochain affichage il n'aura pas à recréer la vignette et il affichera la vignette enregistrée. Dans certains cas il peut être nécessaire d'effacer ce stock de vignettes enregistrées ; c'est le but de cette fonction. Les médias de la généalogie ne sont en rien affectés par cette suppression des vignettes.

Note: Des essais que j'ai faits pour comprendre la création des vignettes ne m'ont pas permis d'assister à la création d'une vignette sur une nouvelle généalogie créée. J'ai l'impression que ces vignettes ne sont plus créées et donc que cette commande ne sert qu'à nettoyer les anciennes généalogies.

## C Retouche photo/Recomposition

*EDIT: Signalons un bug de cette fonction dans la version G2024 v1.3.0 qui fait que si on utilise l'option de gestion des médias "Vos médias ne sont pas renommés", il faut absolument faire la recomposition des médias à partir de l'onglet Médias car si on la fait à partir de l'onglet Complet ou dans la fenêtre "Mode saisie événement", on ne pourra pas donner un nom au médias recomposé créé ; il se nommera "Fichier-recompose.png". Ce problème n'existe pas si les médias sont renommés automatiquement ou si on utilise l'option "Vos médias restent à l'emplacement choisi" (donc médias non gérés par Généatique).*



J'ai un événement (Union dans cet exemple) qui a un acte en deux parties et je veux réunir ces deux images en une seule ; voici le détail de ma méthode.

- 1- Je vais dans l'onglet "Complet" et je sélectionne l'événement Union
- 2- Les deux parties de l'acte sont visibles à droite (on peut élargir la petite zone d'affichage en déplaçant le bord gauche avec la souris).
- 3- Je m'assure que les deux images sont bien dans l'ordre.
- 4- Je clique sur l'icône "Retoucher l'image" qui est au-dessus de la première image.
- 5- Je suis maintenant dans la fenêtre de retouche ; je la mets en plein écran.
- 6- La première image de mon acte est sélectionnée (ou je la sélectionne).

7- Je clique sur le bouton Recomposition.

8- L'image apparaît entourée de poignées jaunes.

9- Je peux déplacer l'image avec la souris et modifier le grossissement avec le curseur Zoom en haut à gauche.

10- Ce qui nous intéressera c'est la partie basse de l'image car c'est elle qui viendra se coller à l'image suivante, il faut donc bien la voir en augmentant le zoom et en déplaçant l'image le plus haut possible.

11- Je sélectionne la deuxième image et avec la souris je la déplace vers la zone de travail.

12- Je peux sélectionner l'une ou l'autre image dans la zone de travail et je peux déplacer l'image sélectionnée, on ne touche pas aux poignées jaunes pour l'instant.

13- Si les images ont été capturées avec le même grossissement, on pourra juxtaposer les textes par simple déplacement ; les bords des deux images peuvent ne pas être exactement alignés. Ce n'est pas grave, ce qui compte c'est le texte, on pourra toujours ensuite redécouper l'image recomposée pour supprimer l'inégalité des bords. Le texte peut être positionné/superposé au pixel près. Pour des ajustements au pixel près il faut un zoom autour de 100%.

14- Si les images ont été capturées avec des zoom différents, il faudra jouer sur les poignées jaunes pour élargir/rétrécir l'une des deux images.

15- Si vous n'aviez que deux images, l'opération est terminée et vous pouvez cliquer sur le bouton Terminer (en bas à droite).

16- Si vous avez trois images à recoller, il manque une "glissière" qui pourrait faire défiler la zone de travail pour que l'on voit le bas de la deuxième image ; ce n'est pas le cas pour l'instant (quoique demandé au cdip). La seule possibilité est de diminuer le zoom avec le curseur en haut à gauche pour faire apparaître le bas de la deuxième image. On voit l'intérêt d'avoir positionné au début la première image le plus haut possible pour que l'on ne voit que le bas de cette image.

17- Une fois visible le bas de la deuxième image on glisse la troisième image comme on l'a fait pour la deuxième et on termine.

18- Une autre méthode pour trois images consiste à n'en regrouper que deux dans un premier temps, terminer, puis reprendre l'image double et lui ajouter la troisième par une autre recomposition.

18- Un message vous demande de confirmer la nouvelle création. Oui Une nouvelle image sera créée et ajoutée à l'événement. Les anciennes images ne seront pas supprimées, c'est à vous de les supprimer si vous trouvez le résultat de la recomposition correct.

Les améliorations possibles sont de pouvoir choisir le format .png ou .jpg de l'image recomposée ; pour l'instant c'est seulement du .png, plus gourmant en nombre d'octets. Il serait aussi très pratique d'avoir une glissière verticale pour avoir accès aux parties cachées des images.

---